



Société Chimique de France

Présidence et Secrétariat général

28, rue Saint-Dominique 75007 Paris
Tél. : 01 40 46 71 62 (secr.)

Aux Président-e-s des Entités Opérationnelles de la SCF

Paris, le 5 février 2020

Cher-e-s Président-e-s,

Le bureau national de la SCF lance un nouvel appel d'offres. Son objectif est d'encourager les entités opérationnelles à innover dans leurs actions pour développer la structuration, l'attractivité et le rayonnement de la SCF. Il entend créer un effet d'amorçage leur permettant de toucher un nouveau public et de créer de nouvelles interactions.

Est éligible pour porter une demande toute **division, section régionale** ou **réseau régional de jeunes chimistes** (RJ-SCF), seul-e ou en partenariat **avec une ou plusieurs autres entités opérationnelles**, dont les **groupes thématiques**, ou encore **avec une société savante sœur, française ou étrangère**.

La campagne de printemps 2020 sera ouverte **jusqu'au 16 mars inclus**. Les candidatures concernant des événements programmés à partir du mois d'avril 2020 sont à transmettre sous la forme d'un **document de quelques pages de format libre**, à l'attention du bureau national, à vice-president@societechimiquedefrance.fr. Ces dossiers devront notamment mettre l'accent sur les rubriques suivantes : **objet de l'action, caractère innovant, public visé, partenaires impliqués, budget prévisionnel, montant demandé**.

Une campagne d'automne est prévue à échéance de septembre 2020 pour des actions ayant lieu de fin 2020 au premier trimestre 2021.

Des subventions allant **jusqu'à maximum 2000 euros** seront allouées pour participer à la prise en charge des frais d'organisation par les entités organisatrices. Jusqu'à **dix projets** pourront être financés.

Les subventions seront attribuées après analyse des dossiers par le bureau national. Les critères principaux de sélection seront i) le caractère inédit et l'originalité de l'action, ii) sa pertinence et son impact potentiel au regard de l'objectif de développement de la structuration, de l'attractivité et du rayonnement de la SCF, iii) le degré d'intégration des différentes entités opérationnelles ou sociétés savantes au sein du projet dans le cas d'un portage multiple, iv) la qualité du dossier en termes de préparation et d'organisation de l'action, de rigueur du budget.

Le bureau espère vivement que cette initiative permettra de concrétiser des actions inédites qui n'auraient pas vu le jour sans l'impulsion qu'elle entend offrir.

En l'attente de vos retours que nous espérons aussi nombreux qu'originaux, nous vous souhaitons d'ores et déjà tout le meilleur pour l'élaboration de vos projets.

Pour le bureau national,

Angélique Simon-Masseron et Nicole Jaffrezic

Chargées de mission
« Entités Opérationnelles »

Yves Génisson

Vice-président « Coordination générale
et Entités Opérationnelles »